

Construction

Profil du secteur de la construction*

Le Conseil sectoriel de la construction a établi des prévisions sur le marché du travail par province et par métier, et ce, pour les neuf prochaines années. Pour ce qui est de l'Ontario, on estime à 60 000 le nombre de travailleurs dont la province aura besoin pour remplacer ceux qui prendront leur retraite et emporteront avec eux des compétences techniques, de supervision et de direction essentielles. De plus, il lui faudra 75 000 travailleurs additionnels afin de pourvoir aux emplois créés dans la foulée des nouveaux projets de construction au cours de la période comprise entre 2009 et 2017.

L'industrie de la construction compte quatre domaines de spécialisation où il est fait appel à différents types d'équipement et à des travailleurs ayant des compétences variées. Un même métier peut être exercé dans deux, trois ou quatre de ces domaines :

- La construction de maisons neuves et la rénovation résidentielle, soit la construction, la modernisation ou la rénovation de maisons et d'immeubles d'habitation.
- La construction affectée à l'industrie lourde, soit la construction d'installations industrielles comme des cimenteries, des usines d'automobiles et de produits chimiques et des centrales électriques, des installations de raffineries et d'exploitation de sables bitumineux.
- La construction d'établissements institutionnels et commerciaux, soit la construction de structures et de bâtiments commerciaux et industriels comme des stades, des écoles, des hôpitaux, des élévateurs à grains et des piscines creusées.
- Les travaux publics, soit les projets de génie civil comme des autoroutes, des barrages, des réseaux d'aqueducs et d'égouts, des lignes électriques et de communications et des ponts.

La majeure en construction permet aux élèves de se construire un solide bagage de connaissances et de compétences spécifiques au secteur avant de commencer leur formation en apprentissage, au collège, à l'université ou sur le marché du travail. Selon les conditions et les besoins locaux, cette majeure peut être élaborée de manière à cibler un domaine de spécialisation particulier, par exemple la gestion de la construction, la charpenterie, le génie civil ou la maçonnerie. Lorsque plus d'un domaine de spécialisation est offert, il est préférable que l'élève en cible un.

* Ce profil a été développé à partir de l'information affichée dans le site Web « Carrières en construction », site élaboré par le Conseil sectoriel de la construction (CSC), au www.Carrieresenconstruction.ca. Site visité le 15 décembre 2009.

Les professions dans le secteur de la construction

Le tableau suivant donne des exemples de professions exercées dans le secteur de la construction ainsi que le code de la Classification nationale des professions (CNP) correspondant à chacune. Ces exemples sont répartis selon le type de formation ou d'éducation postsecondaire habituellement exigé pour accéder à ces professions.

Professions dans le secteur de la construction

| Collège | Formation en apprentissage |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Constructeur/constructrice et rénovateur/rénovatrice en construction domiciliaire (0712) • Designer d'intérieur (5242) • Entrepreneur/entrepreneuse et contremaître/contremaîtresse en électricité et en télécommunications (7212) • Estimateur/estimatrice en construction (2234) • Inspecteur/inspectrice en construction d'habitations (2264) • Surintendant/surintendante de travaux de construction (0711) • Technicien/technicienne de la construction (2231) • Technologue en construction (2231) • Technologue en génie civil (2231) • Technologue et technicien/technicienne en conception architecturale (2251) | <ul style="list-style-type: none"> • Briqueteur-maçon/briqueteuse-maçonne (7281) • Charpentier/charpentière (7271) • Couvreur/couvreuse (7291) • Électricien/électricienne (7241) • Mécanicien/mécanicienne de chantier (7311) • Mécanicien/mécanicienne en réfrigération et en climatisation (7313) • Peintre-décorateur/peintre-décoratrice (7294) • Plombier/plombière (7251) |
| Marché du travail | Université |
| <ul style="list-style-type: none"> • Aide-charpentier/aide-charpentière (7611) • Aide de corps de métier – construction (7611) • Finisseur/finisseuse de béton (7282) • Ouvrier/ouvrière en construction (7611) • Ouvrier/ouvrière en démolition (7611) • Ponceur/ponceuse de cloisons sèches (7611) • Rénovateur/rénovatrice de résidences (0712) | <ul style="list-style-type: none"> • Architecte (2151) • Ingénieur/ingénieure de structures (2131) • Ingénieur électricien/ingénieure électricienne (2133) • Ingénieur mécanicien/ingénieure mécanicienne (2132) |

Remarque : Des appellations d'emploi légèrement différentes de celles figurant au tableau peuvent avoir cours dans certains lieux de travail.

Les cinq composantes de la Majeure Haute Spécialisation en construction

L'élève inscrit à la Majeure Haute Spécialisation en construction doit satisfaire aux cinq composantes décrites dans le tableau ci-après ainsi qu'aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) pour recevoir un diplôme portant le sceau de la Majeure Haute Spécialisation.

Les composantes requises pour la Majeure Haute Spécialisation en construction

- Un ensemble de 10 crédits de 11^e et 12^e année qui comprend :
 - 4 crédits de spécialisation axés sur des connaissances et des compétences propres au secteur de la construction;
 - 4 crédits d'appui du curriculum de l'Ontario en français, en mathématiques et en sciences ou affaires et commerce qui intègrent des activités d'apprentissage contextualisées (AAC) reliées au secteur de la construction;
 - 2 crédits en éducation coopérative qui donnent aux élèves des occasions d'appliquer leurs connaissances et de développer des compétences requises dans ce secteur en milieu de travail.
- Sept certifications ou formations reconnues par le secteur de la construction (5 obligatoires et 2 à choisir parmi celles présentées plus loin dans un tableau).
- Des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière dans le secteur.
- Des expériences d'anticipation qui reflètent l'itinéraire d'études de l'élève et ses objectifs de carrière.
- Le développement et l'acquisition de compétences essentielles et d'habitudes de travail documentées à l'aide du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).

1. Ensemble des crédits requis

Pour acquérir des connaissances et développer des compétences spécifiques au secteur de la construction, l'élève doit obtenir un ensemble de **10 crédits de 11^e et 12^e année** dont la distribution par année d'études et selon l'itinéraire d'études de l'élève est spécifiée dans le tableau qui suit.

Ensemble des crédits requis pour la Majeure Haute Spécialisation en construction

| Crédits | | Formation en apprentissage | | Collège | | Université | | Marché du travail | |
|---|---|----------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année |
| Crédits de spécialisation en construction* | | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Crédits d'appui avec AAC | Français | | 1 | | 1 | | 1 | 1 | 1 |
| | Mathématiques | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| | Sciences ou Affaires et commerce | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| Crédits en éducation coopérative | | 2 | | 2 | | 2 | | 2 | |
| Nombre total de crédits | | 10 | | 10 | | 10 | | 10 | |

* En général, certains cours de 11^e et 12^e année provenant du programme-cadre d'éducation technologique figurent parmi les cours comptant au titre des crédits de spécialisation en construction. Rappelons que les cours d'éducation technologique peuvent être offerts à titre de cours à crédits multiples.

2. Certifications ou formations reconnues dans le secteur

Pour acquérir des connaissances et développer des savoir-faire relevant du domaine professionnel et reconnu dans le secteur de la construction, notamment en matière de sécurité, l'élève doit obtenir **sept (7) certifications ou formations** dont cinq (5) obligatoires et deux (2) au choix parmi celles figurant au tableau ci-dessous.

Remarque : Les certifications et formations portant un titre officiel sont introduites dans ce tableau par une lettre majuscule tandis que la minuscule dénote une catégorie ou un domaine de formation à l'intérieur duquel une certification ou une formation particulière doit être sélectionnée. Il revient au conseil scolaire ou à l'école de procéder à cette sélection. Les conseils scolaires et les écoles peuvent en outre offrir aux élèves la possibilité d'obtenir des certifications et des formations additionnelles.

Certifications ou formations reconnues dans le secteur de la construction

| Cinq (5) certifications ou formations obligatoires | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Premiers soins | protection contre les chutes en hauteur | Réanimation cardio-respiratoire (RCR), niveau A | santé et sécurité de base | sensibilisation au système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) |
| Deux (2) certifications ou formations à choisir dans la liste ci-dessous | | | | |
| contrôle du trafic sur les chantiers de construction | | | efficacité énergétique | |
| équipement de protection individuelle en construction | | | équipement de suspension – travaux en hauteur | |
| machine de levage et équipement d'amarrage – opération et travail sécuritaire | | | plateforme de travail élévatrice – opération et travail sécuritaire | |
| sécurité des travailleurs dans les tranchées et les excavations | | | sécurité électrique | |
| sécurité sur les échafaudages | | | technique de coffrage isolant | |
| travail sécuritaire dans les espaces clos | | | utilisation sécuritaire de la scie à chaîne | |
| utilisation sécuritaire des outils pneumatiques | | | utilisation sécuritaire d'un chariot élévateur | |
| utilisation sécuritaire du propane en construction | | | | |

3. Activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière

Pour entrer en contact avec la réalité du monde du travail et se rendre compte de la variété des expériences et des professions offertes dans le secteur de la construction, l'élève doit avoir des occasions de s'adonner à des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière se rapportant au secteur, par exemple :

- observer sur son lieu de stage un ou une élève du programme d'éducation coopérative dans le secteur de la construction (exemple de jumelage);
- observer un artisan ou une artisane du secteur de la construction pendant une journée complète (exemple d'une observation au poste de travail);
- faire un stage de travail d'une ou deux semaines dans une entreprise de construction (exemple d'expérience de travail);
- participer à une compétition locale, provinciale ou nationale de Compétences Canada;
- visiter les services municipaux chargés de la planification de l'urbanisme;
- visiter un salon commercial ou professionnel ou assister à une conférence organisée par le secteur;
- faire une expérience de bénévolat au sein d'un organisme à but non lucratif œuvrant dans le domaine du logement comme Habitat pour l'humanité.



Les expériences que l'élève vit dans son programme de majeure en construction sont déterminantes pour son cheminement de carrière et influenceront de façon significative sur sa construction identitaire, c'est pourquoi il faut privilégier dans toute la mesure du possible les expériences qui mettront l'élève en contact avec des modèles, des passeurs et des médiateurs culturels francophones sur la durée de son programme (p. ex., enseignantes et enseignants, partenaires communautaires et du milieu des affaires).

4. Expériences d'anticipation

Pour se faire une idée objective des expériences de vie qui l'attendent dans la destination postsecondaire de son choix, compte tenu de son itinéraire d'études et de ses objectifs de carrière, et pouvoir modifier ce choix si tel est son souhait, l'élève doit avoir des occasions de s'adonner à des activités du genre de celles suggérées ci-après.

- *Collège* : interviewer une étudiante ou un étudiant inscrit dans un programme qui l'intéresse afin d'obtenir des renseignements sur le programme.
- *Formation en apprentissage* : recueillir auprès d'une agente ou d'un agent de formation reconnu des renseignements sur un programme qui l'intéresse.
- *Marché du travail* : interviewer une employée ou un employé qui occupe un emploi qui l'intéresse.
- *Université* : participer en auditeur libre à une classe du programme qui l'intéresse.

5. *Compétences essentielles et habitudes de travail*

Pour mettre en pratique et développer des compétences essentielles et des habitudes de travail recherchées par les employeurs et dans la communauté, l'élève de la majeure est tenu de se renseigner sur ces compétences essentielles et habitudes de travail, de planifier le développement des siennes et d'en documenter le suivi à l'aide des outils du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).

Pour un complément d'information sur les cinq composantes de la majeure, voir la section A1.

Les itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en construction

Les itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en construction sont présentés plus loin à l'aide d'un tableau de base qui met en évidence l'ensemble de crédits à obtenir en 11^e et 12^e pour satisfaire à cette exigence de la majeure. Ce tableau signale aussi les cours que les élèves de 9^e et 10^e peuvent prendre pour explorer la majeure.

Bien d'autres ressources utiles concernant le programme de la majeure sont affichées dans le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca ainsi que le site de la Communauté d'apprentissage Ontario au <http://communaute.apprentissageelectroniqueontario.ca/index-fr.asp>, en particulier des tableaux figurant des exemples d'ensembles de crédits pouvant être intégrés à l'horaire de l'élève pour son programme de la Majeure Haute Spécialisation.

Pour de l'information sur les ressources se rapportant au programme de la majeure, voir les sections C1 et C2.

Les écoles et les conseils scolaires sont invités à exploiter ces ressources ainsi que les suggestions ci-après pour faire connaître le programme de la majeure aux élèves et aux parents dès la 7^e année et les inciter à l'explorer en 9^e et 10^e année.

Sensibilisation des élèves de 7^e et 8^e année au programme de la majeure

Il est important d'aider les élèves à cerner les domaines d'activités qui les intéressent, à réfléchir à leur choix de carrière et à planifier leurs études secondaires et leur cheminement de carrière. Il y a différentes façons de sensibiliser les élèves de 7^e et 8^e année et les parents au programme de la majeure, par exemple organiser des compétitions ou planifier des présentations et des sorties éducatives.

Pour d'autres suggestions sur la façon de sensibiliser les élèves de 7^e et 8^e année et les parents au programme de la majeure, voir la section B3.7.

Exploration du programme de la majeure en 9^e et 10^e année

La tenue de causeries, de soirées d'information ou d'autres initiatives sont à envisager à l'école secondaire pour inciter les élèves de 9^e et 10^e année à explorer le programme de la majeure. Il faut aussi informer les élèves qui envisagent de s'inscrire à la Majeure Haute Spécialisation en construction

Pour d'autres suggestions sur la façon d'inciter les élèves de 9^e et 10^e année à explorer le programme de la majeure, voir la section B3.7.

qu'ils pourraient tirer profit des cours ci-après pour mieux connaître les options professionnelles et éducatives offertes dans le secteur de la construction.

- Le cours *Initiation à la technologie* est recommandé pour tous les itinéraires d'études de la majeure centrés sur l'éducation technologique. Il offre aux élèves de 9^e année la possibilité d'explorer diverses technologies, incluant celles reliées à la construction, et de s'adonner à des activités s'y rattachant.
- Les cours *Exploration de carrière* et *Découvrir le milieu de travail* de 10^e année comprennent des attentes qui donnent la possibilité d'explorer les professions ainsi que les options de destinations postsecondaires reliées au secteur grâce à l'apprentissage par l'expérience. Ces cours permettent donc aussi de sensibiliser l'élève au programme de la majeure.
- Le cours *Technologie de la construction* de 10^e année est recommandé pour tous les élèves de 10^e année qui songent à s'inscrire à la Majeure Haute Spécialisation en construction.

Spécialisation dans le secteur de la majeure en 11^e et 12^e année

Les élèves inscrits à la Majeure Haute Spécialisation en construction acquièrent les connaissances et développent les compétences propres au secteur qui sont nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires portant le sceau rouge de la majeure en complétant les cinq composantes requises pour la majeure. Les élèves et leurs parents consultent les conseillers en orientation ainsi que les enseignants de l'école de manière à choisir les cours correspondant le mieux au profil de l'élève, compte tenu de ses objectifs de carrière.

Les élèves qui veulent suivre une formation en apprentissage devraient s'inscrire au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) qui leur permettra de commencer leur formation en vue d'obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario avec la reconnaissance de la Majeure Haute Spécialisation.

Il faut aussi conseiller aux élèves suivant l'itinéraire d'études menant à l'université d'obtenir leurs deux crédits d'éducation coopérative en 11^e année afin de pouvoir se consacrer entièrement en 12^e année à l'obtention des crédits dont ils ont besoin pour satisfaire aux conditions d'admission à l'université.

Les enseignants qui aident les élèves à planifier leur programme de la majeure, en particulier dans le choix des crédits de spécialisation, devraient garder à l'esprit le fait que les cours d'éducation technologique peuvent donner droit à un ou à plusieurs crédits par année d'études, selon le nombre d'heures d'enseignement dispensé. Les heures additionnelles d'enseignement permettent la tenue d'exercices pratiques et l'approfondissement des habiletés nécessaires pour rehausser la qualité du rendement de l'élève jusqu'au niveau requis pour s'inscrire à un programme subséquent ou pour entrer sur le marché du travail (voir *Le curriculum de l'Ontario – Éducation technologique, 11^e et 12^e année, édition révisée, 2009*, p. 22).

Modèle d'itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en construction

• Cases ombrées : crédits requis pour la Majeure Haute Spécialisation en construction • (O) : crédits obligatoires pour l'obtention du DESO

| 9 ^e année <i>Exploration</i> | 10 ^e année <i>Exploration</i> | Itinéraire : Formation en apprentissage <i>Spécialisation</i> | | Itinéraire : Collège <i>Spécialisation</i> | | Itinéraire : Université <i>Spécialisation</i> | | Itinéraire : Marché du travail <i>Spécialisation</i> | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année |
| Crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire |
| (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français |
| (O) Mathématiques | (O) Mathématiques | (O) Mathématiques | Mathématiques | (O) Mathématiques | Mathématiques | (O) Mathématiques | Mathématiques | (O) Mathématiques | Mathématiques |
| (O) Sciences | (O) Sciences | Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année | Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année | Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année | Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année | Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année | Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année | Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année | Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année |
| (O) Géographie | (O) Histoire | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction |
| (O) English | (O) Exploration de carrière / Éducation à la citoyenneté | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction | Majeure en construction |
| (O) Vie active et santé | (O) Éducation artistique | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année |
| Initiation à la technologie | Technologie de la construction | Éducation coopérative ou crédit optionnel ou obligatoire | Éducation coopérative ou crédit optionnel ou obligatoire | Éducation coopérative ou crédit optionnel ou obligatoire | Éducation coopérative ou crédit optionnel ou obligatoire | Sciences | Mathématiques | Éducation coopérative ou crédit optionnel ou obligatoire | Éducation coopérative ou crédit optionnel ou obligatoire |

Les formations et programmes d'études postsecondaires liés au secteur de la construction

Des exemples de formations et de programmes d'études postsecondaires offerts en français et liés au secteur de la construction ainsi que les diplômes auxquels ils donnent droit sont présentés ci-après à titre d'information.

Collège

| | |
|--|------------|
| Charpenterie – menuiserie | Certificat |
| Construction | Certificat |
| Gestion de la sécurité | Diplôme |
| Maçonnerie | Certificat |
| Plomberie | Certificat |
| Pratiques de l'électricité | Diplôme |
| Préapprentissage – charpentier-menuisier/ charpentière-menuisière | Certificat |
| Techniques de chauffage, de réfrigération et de climatisation | Diplôme |
| Techniques du génie de construction (civil et minier) | Diplôme |
| Techniques du génie électrique | Diplôme |
| Technologie du génie civil – construction | Diplôme |

Formation en apprentissage

| | |
|---|---|
| Briqueleur et maçon/briqueuse et maçonne | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |
| Charpentier-menuisier/charpentière-menuisière | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |
| Électricien/électricienne | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |
| Maçon/maçonne en restauration | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |
| Manœuvre en construction | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |
| Mécanicien/mécanicienne en réfrigération et en climatisation | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |
| Mécanicien-monteur/mécanicienne-monteuse de construction | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |
| Plombier/plombière | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |

| | |
|--|--|
| Poseur/poseuse de panneaux muraux secs, de carreaux acoustiques et de lattes | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |
| Tôlier/tôlière | Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle |

Marché du travail

| | |
|--|------------|
| Techniques en construction | Certificat |
| Techniques en mécanique – Construction | Certificat |
| Techniques en mécanique – Design | Certificat |
| Techniques en mécanique – Spécialiste : Commande numérique par ordinateur (CNC)/ Dispositif d'acceptation de carte/Conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO) | Certificat |

Université

| | |
|--|-------------------------------------|
| Génie civil | Baccalauréat, éducation coopérative |
| Génie civil – option en génie des structures et géotechnique | Baccalauréat, éducation coopérative |
| Génie civil – option gestion et entrepreneuriat en ingénierie | Baccalauréat, éducation coopérative |
| Génie électrique | Baccalauréat, éducation coopérative |
| Génie électrique – option gestion et entrepreneuriat en ingénierie | Baccalauréat, éducation coopérative |
| Génie mécanique | Baccalauréat, éducation coopérative |
| Génie mécanique – option gestion et entrepreneuriat en ingénierie | Baccalauréat, éducation coopérative |

Note : Pour des exemples de formations et de programmes d'études équivalents offerts en anglais, consulter la version anglaise affichée dans le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.